



Briouxaises, Briouxais,

Nous sommes déjà à la moitié de l'année 2024 et le soleil a fait peu d'apparitions. La pluviométrie de fin 2023 s'est prolongée jusqu'à maintenant, une aubaine pour nos nappes phréatiques, de sérieux soucis pour nos agriculteurs, entreprises de travaux publics, et pour nous tous.

Notre lotissement « les Jardins du Bocage », commencé en octobre, n'est toujours pas terminé, les pluies importantes en étant la cause. Les 20 parcelles cessibles ont une superficie d'environ 350 à 550 m<sup>2</sup>, le prix de vente est de 50 € le mètre carré. Si vous souhaitez investir pour du locatif ou tout simplement accéder à la propriété « les Jardins du Bocage » peuvent satisfaire vos demandes.

Les travaux du gymnase, structure indispensable à notre commune, ont commencé. Un grand merci à la Communauté de Communes Mellois en Poitou dont c'est le premier projet de cette importance. Pour Brioux le complexe sportif était indispensable, la Maison de Santé aussi. Celle-ci inaugurée le 4 avril, est maintenant fonctionnelle.

Dans la poursuite de l'aménagement de la maison des Halles, le cordonnier annoncé s'installerait pour la fin du mois de juin.

Ce printemps très pluvieux favorise également la pousse des herbes, quelques lieux du Briouxais ont dû attendre un certain temps le nettoyage. J'ai été interpellé à plusieurs reprises sur le sujet. Je ne pense pas que notre commune soit plus mal entretenue que d'autres. Le cimetière fait partie de ceux des plus propres du secteur. Nous passons beaucoup de temps à son entretien. En effet, au-delà des allées enherbées, nous nettoyons également l'entre-deux des emplacements : herbe sur les monuments, sur les plaques, etc. Nous devons réfléchir à un nouvel entretien, déjà à l'essai sur une partie de notre cimetière.

L'entretien des trottoirs est également difficile, comme je l'avais déjà évoqué dans un précédent bulletin, rien n'interdit à nos chers administrés de nettoyer devant chez eux. Merci à ceux qui nous rendent ce service.

Rappelons que les festivités estivales approchent : le Festival au Village, le 14 juillet, le Marché gourmand et artisanal et toutes les activités de nos associations, lesquelles vous invitent à les rencontrer le 14 septembre lors de la Journée des Associations.

Les nombreuses occupations de La Boutonnaise et les félicitations qui nous sont faites témoignent de la qualité de cette salle.

Je ne puis faire cet édit sans avoir une pensée pour Christophe Frèrebeau, « Bon Festival, oserais-je te dire ». Bonnes festivités à tous, bonnes vacances et PRENEZ SOIN DE VOUS.

Jean-Marie HAYE



## L'été est là...

*Vous voulez en profiter en groupe et vous recherchez une salle, un espace pour vos fêtes de famille ou d'associations*

### La salle du Marais

- Prix de location : 40 € la journée.
- Idéale pour les groupes de 10 à 30 personnes.
- Située au sein du groupe de loisirs avec City Park, Skate Park, espace jeux d'enfants, terrain des écoles, rivière pour la pêche, elle s'ouvre sur l'extérieur et convient également par temps de pluie. Elle dispose d'un petit parking.
- La salle est équipée d'un coin cuisine avec frigo, cuisinière et d'un évier. Il y a également un barbecue extérieur en dur. (Apporter son bois si utilisation de ce dernier). Elle dispose de tables et d'une soixantaine de chaises.



### La Boutonnaise

Deux salles à disposition jouxtant la place du champ de foire et ses grandes possibilités de stationnement. Un jardin paysagé et fermé permet de profiter de l'été.

#### La petite salle :

- Permet d'accueillir jusqu'à 150 personnes.
- Prix de location 120 € pour particuliers et associations domiciliées à Brioux, 170 € hors commune. Jour supplémentaire : 50 % du prix.
- Options : location cuisine : 50 €.
- Location vaisselle : 0,50 € par unité.
- Service nettoyage : 60 €.

La petite salle + la grande salle : Permet d'accueillir jusqu'à 400 personnes. Contacter la mairie pour plus de détails.

## Inauguration de la Maison de santé



La Maison de Santé municipale a été inaugurée le 27 avril 2024 par le maire Jean-Marie Haye en présence des représentants officiels des différents organismes financeurs :

- L'Etat pour 652 000 €,
- La Région Nouvelle Aquitaine pour 200 000 €,
- Le département « Deux-Sèvres » 110 000 €,
- Le reste à charge pour la commune étant de 981 000 €.

Après le discours d'accueil du maire, Alain Lévêque a tenu à rappeler le déroulement de ce projet d'une taille et d'une complexité inhabituelles pour une commune de 1500 habitants.

Projet devenu indispensable car le local existant ne permettait plus d'offrir de bonnes conditions d'accueil pour les patients et n'offrait aucun attrait pour attirer de nouveaux praticiens.

La première réunion, regroupant l'ensemble du corps médical de l'ancienne Communauté de Communes « Val de Boutonne » s'est faite il y a environ 7 ans, elle n'a pas débouché. Les contacts ont ensuite été pris avec la nouvelle Communauté de Communes Mellois en Poitou qui a considéré que ce n'était pas de son ressort.

A cette époque s'impliquent dans le projet, aux côtés du conseil municipal, les cinq médecins libéraux et quatre infirmières libérales. Les autres praticiens hors commune de Brioux ne se montrant pas intéressés, il a donc été décidé de monter un projet communal.

C'était un sacré défi pour la commune qui ne dispose d'aucune structure technique de gestion de projet. Et effectivement ce fut loin d'être un long fleuve tranquille.

Des réunions ont eu lieu avec les praticiens de Brioux et Mme Ferrero chargée du contrat local de santé à Mellois en Poitou, pour créer les structures juridiques nécessaires à la reconnaissance du projet par l'Agence Régionale de Santé.



Il a fallu ensuite s'occuper de l'aspect bâtiment. Nous avons visité plusieurs maisons de santé nouvellement créées, dont certaines à l'extérieur des bourgs ce qui était contraire à nos objectifs. Or nous avons en plein centre de Brioux l'ancienne gendarmerie, beau et grand bâtiment d'architecture poitevine du XIXe siècle, avec une surface habitable sur deux étages de 500 m<sup>2</sup>, inoccupé mais loué aux HLM avec un bail emphytéotique. Donc, négociation et paiement d'une indemnité de rupture de bail pour le récupérer.

Ensuite, nous avons fait appel à une structure départementale, ID 79, pour réaliser une ébauche d'implantation et son chiffrage sur les bases suivantes : 5 médecins avec chacun son cabinet, 4 infirmières dans un même local, une pièce pour une infirmière Asalée, un kiné, un ostéopathe, une salle de réunion, un cabinet pour un spécialiste itinérant, une salle de soins d'urgence accessible aux pompiers, une banque d'accueil, des toilettes, un ascenseur, etc...

Le projet chiffré a dû ensuite être présenté pour approbation au conseil municipal

Conscients de l'impossibilité pour les élus seuls de conduire un tel projet, nous avons décidé de demander l'appui d'un assistant à maîtrise d'ouvrage en l'occurrence « DSA Deux -Sèvres Aménagement », qui devra faire le suivi financier ainsi que technique du projet.

Lancement d'un appel d'offres pour un cabinet d'architecte et choix de Gravière et Foulon à Saintes.

Là-dessus COVID et deux ans de perdus.

Le projet reprend mais nous apprenons que « Deux-Sèvres Aménagement » qui devait nous épauler est dissout. Panique, mais heureusement M. Lammens le directeur, nouvellement nommé, nous indique envisager se mettre à son compte et nous propose son assistance, ce que nous acceptons volontiers et qu'aujourd'hui nous ne regrettons nullement.

A peu près simultanément, M. Seguin du cabinet d'architecte sélectionné nous annonce quitter Gravière et Foulon et est remplacé par Mme Ballanger. Mme Ballanger va diriger avec son sourire mais aussi avec toute l'autorité nécessaire et ce pendant tout le projet, une équipe de 20 fournisseurs et de 5 bureaux d'études.

Le projet d'implantation se peaufine et est présenté au SDIS et il est retoqué : il faut ajouter un escalier de secours. Redéfinition de l'implantation et adjonction d'un appendice d'une surface sur deux étages de 70m<sup>2</sup> qui est le nouveau bâtiment recouvert de bois.

Nouvelle évaluation, présentation au conseil municipal et approbation. La réalisation peut enfin commencer.

Élaboration d'un cahier des charges, appel d'offres pour les différents corps de métier, étude des réponses, sélection des entreprises selon une grille d'évaluation, information des entreprises sélectionnées ou non. Toutes les entreprises sont situées dans un rayon de moins de 60 km de Brioux.

Le chantier peut commencer. Le désamiantage prendra plus de 3 semaines et l'opération étant très consommatrice d'énergie, il faut tirer une ligne électrique spéciale depuis un transformateur situé à 300 m. L'entreprise Legrand Bâisseurs de Chef Boutonne se lance dans le gros oeuvre, suivie au cours du temps par les autres corps de métiers. Le planning est bien tenu jusqu'au mois de juin, où la société chargée des huisseries extérieures annonce qu'elle n'interviendra qu'en septembre au mieux. Décalage de tous les travaux car du fait des risques de vol il n'est pas possible d'entreposer du matériel dans un bâtiment non fermé. Les nuages commencent à s'accumuler au propre comme au figuré car malheureusement l'automne, lui, respecte ses délais et dès octobre commence à déverser ses pluies diluviennes. Le couvreur montre des signes de difficultés financières et le toit du bâtiment principal n'est pas fini. Il le sera juste avant les déluges de plusieurs mois qui vont s'abattre sur la région. Indépendamment du toit, l'eau s'infiltré dans les parpaings du nouveau bâtiment qui ne sont pas encore recouverts d'enduit et provoque la détérioration des cloisons intérieures qui moisissent et seront à refaire. D'autres soucis de moindre importance viennent s'insérer dans les réunions de chantier hebdomadaires. Avec beaucoup de diplomatie et de fermeté Mme Ballanger apaise les tensions naissantes.

Enfin le projet prend forme, mais les soucis sont loin d'être finis. La société chargée de la couverture a définitivement cessé son activité et vous pouvez voir qu'un petit bâtiment n'est pas achevé.

Et cerise sur le gâteau .... le fournisseur d'électricité a mélangé les dossiers et la ligne définitive n'est pas connectée. La pompe à chaleur ne peut pas être mise en route alors que les infirmières et les médecins sont déjà sur place. Il fait froid.

Ensuite, les petits problèmes inhérents à la prise en mains d'un projet de cette envergure : l'ascenseur tombe en panne au bout de 2 jours, certaines serrures ne fonctionnent pas, certaines mauvaises odeurs apparaissent, etc...

Bon, les choses se mettent en place et la municipalité est fière de pouvoir offrir maintenant à la population d'une part, un cadre décent pour son accueil aux soins et d'autre part, pour les praticiens un cadre de travail moderne et fonctionnel.

Le bâtiment est capable d'accueillir encore de nouveaux professionnels de santé, et nous espérons pouvoir bientôt compter un ou une kiné, un ou une ostéopathe, et deux autres médecins, qui viendront compléter les 3 actuellement en place.

En attendant saluons les efforts des médecins pour accueillir des étudiants stagiaires, pour se structurer avec une secrétaire et une assistante, et également inclure dans leur équipe des médecins adjoints.

Gageons que nos infirmières trouveront également leur compte dans cette structure de soins regroupant le corps médical et facilitant ainsi les échanges

Enfin, laissez-moi conclure en vous souhaitant UNE BONNE SANTÉ.

Alain LÉVÊQUE



Soucieuse d'améliorer les conditions d'accueil à la bibliothèque municipale, l'équipe de bénévoles qui l'anime vous propose de nouveaux créneaux d'ouverture :

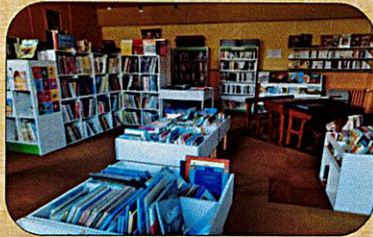


**Vous souhaitez devenir bénévole ?**

**Venez nous rejoindre aux horaires d'ouverture ou contactez la mairie au 05.49.07.50.46**

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque

## *Bibliothèque de Brioux sur Boutonne*



**Nouveaux horaires d'ouverture  
de la bibliothèque**

**Accès gratuit à tous**



- ☞ MARDI après-midi de 15 h à 17 h
- ☞ MERCREDI après-midi de 15 h à 17 h
- ☞ JEUDI matin de 10 h à 12 h
- ☞ VENDREDI après-midi de 15 h à 17 h

## Nos entreprises communiquent

### *Cyndie La Fée Bulleuse « Bien-être et Réflexologie »*

Réservez votre séance de massage bien-être.

La réflexologie est une thérapie naturelle. Elle consiste à stimuler des points énergétiques sur l'ensemble du corps afin de rééquilibrer l'organisme.

Son principe est simple : "Soulager par des pressions".

La réflexologie :

- harmonise les fonctions vitales,
- libère le stress et les tensions nerveuses,
- améliore la circulation sanguine,
- apporte détente et relaxation profonde.

La prestation est non thérapeutique et ne se substitue pas à une pratique médicale.



Vous pourrez me retrouver :

du Lundi au Vendredi de 14h30 à 18h30 sur rendez-vous au :

4 place du champ de foire (Local du Centre Médico-Social) - 79170 Brioux Sur Boutonne  
et aussi à domicile sur demande.

Prise de RDV sur le site Annuaire des Thérapeutes :

<https://www.annuaire-therapeutes.com/therapeute/191818-cyndie-rouzier-brioux-sur-boutonne>

Site internet : <https://cyndie-la-fee-bulleuse.sumupstore.com>



 Nos associations communiquent

Scènes Nomades

Festival au Village 2024 du 28 juin au 7 juillet 2024

  
SCÈNES NOMADES

THÉÂTRE  
CHANSON  
ARTS DE LA RUE  
CIRQUE  
MUSIQUE

Soif de spectacles !



28 juin > 7 juillet

2024

Brioux-sur-Boutonne (79)

Information et réservation :  
05 49 27 31 96  
reservations@scenesnomades.fr  
www.festivalauvillage.fr

  
FESTIVAL  
au VILLAGE  
SOIF DE SPECTACLES !  
 

 MINISTÈRE DE LA CULTURE  
 Nouvelle-Aquitaine  
 79  
 ZONES DE FESTIVALS  
 Mellois  
 Brioux-sur-Boutonne  
 SCÈNES NOMADES  
 MJC  
 P.A.



### L'Homme semence - Les 3C théâtre

En haut d'une montagne escarpée de Haute-Provence, tous les hommes d'un village ont été tués. « Un jour un homme viendrait —s'il en restait— et nous devrions le partager, pour la vie de nos ventres ».

Cet espoir va prendre corps, celui "du Jean". Violette nous raconte car cet homme providentiel partagé par toutes, elle l'a aimé.

*Texte de Jean Darot*

Joué par Agnès Brion, accompagnée au chant par Michèle Marchand, mise en scène par Véronique Hervouët.

Théâtre au jardin

Tout public à partir de 14 ans. Durée 55 minutes.

Tarif : 14€ ; Adhérent 11€ ; Réduit 9€.

**Vendredi 6 septembre** : 19 h, Moulin de Boitorgueil, Paizay-le-Tort, 79500 Melle

**Samedi 7 septembre** : 19 h, 8 allée de la poterie, les Chaumes, Saint-Médard, 79370 Celles-sur-Belle.



### *Festimat*



Si vous souhaitez partager votre savoir-faire, vous serez bienvenus pour rejoindre notre équipe de bénévoles

les jeudis matin au 3 rue St Martin à Brioux sur Boutonne

pour entretenir le matériel destiné au Festival et mis à disposition des particuliers, des associations, des collectivités qui le souhaitent moyennant location.

Nous proposons : tables, bancs, chaises, vaisselle, réfrigérateurs, friteuses, parasols, toilettes sèches, etc...

Contacts : 06.07.32.57.79 ou 06.31.47.88.92

Email : festimat.brioux@gmail.com

**Avis aux amateurs**

### *La boîte à peinture*



La « **Boîte à Peinture** » est une association de peintres amateurs qui fête ses seize ans cette année.

Chacun des treize adhérents choisit sa spécialité selon ses goûts : huile, acrylique, aquarelle, pastel ou dessin.

Dans un climat de grande convivialité chacun aime se rencontrer pour échanger et se perfectionner.

La «Boîte à Peinture» :

le lundi de 14h à 17h30 salle de la Poste à Brioux sur Boutonne.

Contact : Patrice RIGault 06 32 03 63 44



**Brioux-sur-Boutonne : le podium départemental pour les vétérans de la Pétanque boutonnaise**

Article de la Nouvelle République publié le 24/04/2024

Après un début d'année particulièrement prometteur, la Pétanque boutonnaise s'est affirmée en championnat départemental à Montplaisir où se disputait, les mercredi 17 et jeudi 18 avril 2024, le championnat des Deux-Sèvres tripléte vétérans. Cette compétition réunissait 121 équipes dont cinq triplétes du club de Brioux.

À l'issue des jeux, la tripléte de la Pétanque boutonnaise composée de Jean-Pierre Nowack, Jean-Claude Gallard et Philippe Loison, qui réalise un superbe parcours, se classe en demi-finale (13-10) face à l'équipe des Pétanqueurs de la Dive (Lezay).

En s'inclinant en finale de ce championnat contre la tripléte argentonnaise, ils deviennent vice-champions de leur catégorie. Le club félicite ces joueurs pour leur brillant parcours.



Jean Pierre Nowack, Jean-Claude Gallard et Philippe Loison (au centre) terminent vice-champions des Deux-Sèvres en tripléte vétérans. © (Photo NR)

 La Pétanque Boutonnaise vous invite à son

# CONCOURS DE PÉTANQUE

**OFFICIEL - Réservé licenciés**  
Doublette / 4 parties / FP+30%

## SAMEDI 6 JUILLET

au stade de Brioux s/ Boutonne

Inscription sur place / 10€ par doublette  
Jet du but à 14h

**Buvette & Restauration sur place**

Renseignements par téléphone au 06.66.99.83.56 / 06.20.97.72.65  
ou par email à club.petanqueboutonnaise@gmail.com

 La Pétanque Boutonnaise vous invite à son

# CONCOURS DE PÉTANQUE

**ANIMATION - Ouvert à tous**  
Doublette / 4 parties / 1 lot pour tous

## SAMEDI 27 JUILLET

au stade de Brioux s/ Boutonne

12€ par doublette  
Inscription sur place - Jet du but à 14h

**Tombola**  
**Buvette & Restauration sur place**

Renseignements par téléphone au 06.66.99.83.56 / 06.20.97.72.65  
ou par email à club.petanqueboutonnaise@gmail.com



*Notre club a perdu l'un de ses adhérents le 10 mai dernier.  
Il était aussi habitant de Brioux :  
Jean-Jacques GAUTIER, dit Jacquot.*

